

**COMITE NATIONAL DE VIGILANCE POUR LA PERENNITE DE L'UNITE  
D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE DE L'HOPITAL AVICENNE (Bobigny, 93)**

20 rue des Trois Villes, 78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS. e-mail : [jessy.canada@worldonline.fr](mailto:jessy.canada@worldonline.fr)

**Communiqué de presse suite à la manifestation  
« ORLANE A LE DROIT de VIVRE ! »  
à paris de Montparnasse au Ministère de la Santé le 29 Mars 2003**

Tandis que 1500 à 2000 personnes manifestaient aux cris de Mattéi , « écoute ce cri, la santé n'a pas de prix ! », « la Vie pour la petite Orlane », « le bruit des bombes ne nous fera pas taire », « la Voix des enfants atteints de cancer », « le cancer n'attend pas », une délégation était reçue au ministère.

La délégation était composée de MT Cousin, professeur de médecine et représentante de l'association médicale de défense de la déontologie et du droit des malades (AMDDDM), représentant le Professeur Guérin, empêché, de Mr Bretonnière, père d'Orlane accompagné de sa fille, de Christelle Mathillon, présidente du Comité de vigilance et secrétaire de « Regarde La Vie », de Pierre Debat, médecin représentant l'AMDDDM, de Daniel Dutheil, représentant du Syndicat FO de l'APHP, de Jean Marc Lévy Dreyfus, président de SOS Cancer Enfant, d'Eric Beaumier, président de l'association Ametist, et de Nicole Delépine.

Le Professeur Mattéi, ministre de la Santé était représenté par le professeur Grimfeld, le professeur Nicolas et Mme Toupillier représentaient la Direction des Hopitaux. Le professeur Grimfeld a précisé qu'il était mandaté par le Ministre et s'engageait en son nom.

La délégation a été reçue pendant 2 heures .La discussion a été courtoise , l'écoute attentive et l'esprit de tous, positif. La discussion a permis de progresser et d'aboutir aux conclusions citées ci dessous.

Le professeur Grimfeld a déclaré :

« nous nous engageons au nom du Ministre . »

1. le ministère a donné l'ordre de maintenir l'activité de l'unité du dr Delepine.
  
2. le ministre s'engage à ce que le transfert de l'unité du Dr Delepine soit effectif avant le premier septembre 2003 dans un environnement pédiatrique adapté permettant au service d'accueillir tous les enfants quel que soit leur âge, du nourrisson à l'adolescence.

3. le ministre s'engage à régler avec l'APHP le problème de l'hospitalisation de la petite Orlane à Avicenne dans un délai court. Une réunion à cet égard est prévue dans le courant de la semaine prochaine afin de concrétiser cet objectif.
4. dans la période transitoire jusqu'au 1 septembre 2003 ,le cas de chaque enfant sera examiné afin que chacun puisse recevoir les soins de l'unité du dr delepine.
5. le Ministre s'engage à ce que les enfants ,adolescents et adultes jeunes actuellement suivis par cette équipe puisse continuer à l'être .

Le compte-rendu a été fait aux manifestants devant le ministère par Eric Beaumier(Ametist), Nicole Delépine, et Mr Bretonniere, père d'Orlane qui a déclaré, très ému : « tout cela sera véritablement positif le jour ou mon enfant sera hospitalisée. »

Le comité national de Vigilance suivra avec la plus extreme attention l'application des mesures annoncées, remercie tous ceux et toutes celles qui se sont mobilisés et les appelle à rester avec lui « vigilant »

